



## Voiture sans permis tomcar

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:03**

bonjour, je viens d'acheter un véhicule sans permis de 1982 qui, à l'époque, n'était pas obligé d'être immatriculé car n'exédant pas 49.9 cm<sup>3</sup> pour un moteur essence (325 cm<sup>3</sup> pour un diesel).

Le problème c'est que mon assurance me réclame une carte grise pour pouvoir l'assurer en m'expliquant qu'une loi obligerait l'immatriculation de ces véhicules depuis 1992.

donc ma question est que dois je faire car je n'est pas de carte grise et ormis un papier de vente basic du vendeur, rien d'autre comme papier.

J'ai toute fois les numeros de series et autres spécifications sur le chasssis de la voiture mais comment faire faire une carte grise avec que cela.

Merci d'avance pour votre aide...

Par **cl0141**, le **22/09/2008** à **19:08**

S'informer auprès de la préfecture, service des Cartes Grises